

## Le contexte

En introduction, **Frédéric Leveillé**, Adjoint au Maire d'Argentan et président de l'atelier, rappelle, parmi les trois piliers de la politique de la ville, l'importance du pilier "développement économique et emploi", dans lequel il faut intégrer l'ESS. *"Ce qui n'est pas toujours identifié et imaginé comme tel lorsque l'on construit les contrats de ville"*, regrette-t-il.

Depuis 2012, l'Etat revoit en effet sa politique de la ville en mettant l'accent sur le développement économique urbain (DEU), et sur l'emploi des jeunes. Avec la mise en place des conseils citoyens et la transversalité des contrats de ville, qui impliquent toutes les politiques publiques locales de droits communs, la politique de la ville paraît un terrain favorable à l'ESS, qui peut lui donner une réelle force de frappe et un nouveau souffle. Création d'activités dans les quartiers, développement des clauses d'insertion, soutien à l'accès des jeunes aux emplois de l'ESS, développement de l'entrepreneuriat social et de l'innovation sociale dans les quartiers... L'économie sociale et solidaire constitue une réponse particulièrement adaptée aux attentes des habitants des quartiers. Pourtant, elle demeure peu reconnue par la politique de la ville. Comment créer des liens entre politique de la ville et ESS ? Comment y soutenir le développement des acteurs de l'ESS ?

## Introduction : les liens ESS et politique de la ville

*Jean Gatel, ancien ministre de l'économie sociale*

Selon Jean Gatel, deux types de facteurs sont à prendre en considération lorsqu'il s'agit de traiter de la politique de la Ville : les facteurs exogènes et endogènes.

### • Les facteurs exogènes

Il est important de ne pas oublier l'ensemble des politiques publiques qui se situent à la périphérie mais qui peuvent avoir des actions sur les quartiers en politique de la ville. Ce que Jean Gatel nomme "la théorie des cercles concentriques". Une série de paramètres, du mondial jusqu'au local en passant par les strates européennes, nationales, régionales, départementales, intercommunales... entrent en compte et ont des conséquences sur les territoires sur lesquels on travaille. *"Ceci dit on ne va pas rester les bras croisés à attendre que les décisions soient prises par d'autres instances, il ne faut pas rester spectateur."*

### • Les facteurs endogènes

*"L'ESS doit sortir du piège qui la confine à une économie de réparation et se positionner comme une voie alternative à l'économie dominante pour consommer autrement, produire autrement, échanger autrement"*. Pour mettre en oeuvre ce développement endogène, il est important de bien utiliser les dispositifs de l'IAE, de l'emploi, des clauses sociales dans les marchés publics, de l'entreprendre autrement, et d'y sensibiliser tous les acteurs de terrain et les gens venus de milieux sociaux défavorisés, quelque soit le modèle juridique dans lequel ils entreprennent. De travailler à l'échelle des territoires pour repérer les acteurs qui sont déjà à la manœuvre depuis des années : les entreprises d'insertion, des associations intermédiaires, des régies de quartier, des chantiers écoles,.... *"Je crois beaucoup à la démocratisation de l'acte d'entreprendre. C'est peut être une gigantesque utopie mais je pense qu'il y a là un enjeu historique de montrer qu'il y a des catégories défavorisées qui sont capables de réussir dans l'entreprendre et que désormais on peut avoir une nouvelle génération."*

D'autres pistes et niches s'ouvrent également : le maintien à domicile des personnes âgées, l'environnement, l'économie circulaire, la formation...

### • La méthode d'action

Comment investir dans les quartiers ? Faut-il une offre de services spécifiques en direction de ces quartiers ou non ? Faut-il une attention particulière aux spécificités de ces territoires ? Doit-on marquer la différence ? Ou doit-on faire en sorte que cette différence n'apparaisse pas ? (Nantes Métropole) La réponse n'est pas simple : une offre spécifique large qui réponde à l'ensemble des publics des quartiers semble la bonne solution. Annie Berger rappelle que la question qui se pose a été constante dans l'histoire de la politique de la Ville. *"Le développement social des quartiers était centré sur des aspects très spécifiques, puis a été globalisé. Mais la situation de développement sur ces territoires est toujours catastrophique ; cela mérite un autre regard."*

Pour Emmanuelle Rousset, l'approche collective faite en milieu rural n'est pas faite en milieu urbain. Les conseils citoyens doivent pouvoir aider à ce nouveau regard. Pour Jean Gatel, les acteurs de l'ESS ont tendance à travailler en vase clos ; il faut qu'ils sensibilisent les publics des quartiers à cette nouvelle forme d'entreprendre. Le travail de porte à porte a des résultats. Mais les acteurs de l'ESS n'existent pas partout...

**Le RTES mène actuellement une mission sur les liens entre ESS et politique de la ville. Un début de repérage de 50 à 60 initiatives sur les territoires a été effectué ; une dizaine d'entre elles sera sélectionnée pour une analyse et étude approfondie. Une réunion nationale est prévue à Plaine Commune en décembre.**

## L'exemple des Coopératives Jeunesse de Services

*Emmanuelle Rousset, vice-présidente en charge de l'ESS et de la politique de la ville, conseil départemental d'Ille-et-Vilaine*

Depuis 2013, l'Ille-et-Vilaine porte un projet de Coopérative Jeunesse de Services. Existant depuis 25 ans au Québec, ces coopératives ont un objectif d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif auprès des adolescents. Il s'agit pour les jeunes, des mineurs, d'apprendre à créer leurs entreprises collectivement, de découvrir le fonctionnement de coopérative, comment on s'organise ensemble, comment on apprend à se connaître, comment on définit les services qu'on peut vendre en fonction de son territoire, comment on va définir les prix, comment on va prendre ses services, enregistrer la comptabilité... Et de transformer le chiffre d'affaire réalisé collectivement en salaires individuels.

*"Dans les quartiers politique de la ville, cela permet de faire se croiser des jeunes qui ne se croisaient plus durant l'été",* explique Emmanuelle Rousset. *"Même si la rémunération est petite sur les deux mois (50 euros à 250 euros par mois), le projet permet de travailler en collectif, avec les acteurs jeunesse, les collectivités, les acteurs économiques classiques... Bref, avec le territoire"* À Rennes, les coopératives jeunesse sont lancées pour la 3<sup>ème</sup> année cet été, portées par les Coopératives d'Activités et d'Emplois. À chaque fois sont mis en place des comités locaux et les types de projets se créent et se développent en fonction des opportunités et des besoins des territoires : services à la personne, restauration, coiffure... Le "recrutement" des jeunes, lui, se fait de façon globale. Quelques-uns sont envoyés par l'animateur du quartier, d'autres par la mission locale, d'autres encore viennent d'eux mêmes... L'objectif est d'éviter le risque de la prescription insertion de manière à mélanger les publics.

Brest, qui compte également une coopérative sur son territoire, confirme l'intérêt de ces projets. À la fois parce qu'ils font revenir des jeunes sur la place publique, qu'ils favorisent le développement endogène, de manière coopérative et concertée et suscitent l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes. Brest prend également pour exemple l'association "la maison du libre" qui forment des jeunes aux outils du web libre et portent des projets sur plusieurs années. Elle compte aujourd'hui 200 adhérents (100 adultes/ 100 enfants) et 3000 heures de bénévolat valorisé.

Après une phase d'expérimentation menée en Bretagne en 2013, le programme des Coopératives Jeunesse de Services est déployé en 2015 sur la France entière sous l'égide du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Politique de la ville.

## Grasse : redynamiser le centre-ville grâce à l'ESS

*Valérie Têtu, chargée de mission ESS, Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse*

La communauté d'Agglomération du Pays de Grasse rassemble 23 communes et plus de 100000 habitants, et 80% de son territoire est constitué en zone rurale. Aujourd'hui, la ville-centre, Grasse, est confrontée à la paupérisation de son centre-ville : plus de 10 % des commerces en centre-ville sont vacants, malgré un programme ANRU, et le niveau de vie des populations est très faible.

La collectivité porte un contrat ESS depuis 2012 avec la région PACA, et un contrat de ville depuis 2010. *"Et il s'avère que l'ESS, la politique de la Ville et la politique de l'emploi et l'insertion, et donc le PLU également, sont portés par le même service au sein de la communauté d'agglomération (le service emploi et solidarité)",* explique Valérie Têtu.

Aujourd'hui, le contrat de ville est en cours de renouvellement avec un axe 3 sur le développement économique. De nouveaux partenaires se mettent autour de la table, avec des nouvelles visions qu'ils veulent partager, des partenaires qui ont plutôt l'habitude de développer l'entrepreneuriat "classique". *"Il faut qu'on arrive à partager nos cultures et surtout à partager un projet de développement sur le territoire,"* explique Valérie Têtu. *"Et montrer que l'ESS peut apporter des réponses en forme de redynamisation ou de pouvoir d'achat dans la ville."*

Une première étape, le diagnostic dans le cadre du contrat de ville, a permis de repérer ce qui se fait au niveau de l'ESS dans ces quartiers. *"Nous avons découvert des « pépites » sur le territoire ! Et nous avons pu mettre en place des premières actions."*

Exemple : l'Autre boutique. Installée dans le centre historique sur 100 mètres carrés, ce lieu de ventes de produits dans une démarche responsable, est un outil d'insertion (un Atelier Chantier d'Insertion est gestionnaire de la vente), un espace de mutualisation de locaux, avec une couveuse d'entreprises, un tiers-lieu... Ce projet de coopération entre entreprises de l'ESS, est aussi un espace de formation et d'animation en direction des salariés, des acheteurs, des habitants... *"Les partenaires, parfois réticents au début du projet, voient que cet espace fonctionne. Qu'il amène des habitants, comme des touristes. Du coup, on peut avancer sur d'autres projets."*

Deuxième opération : l'implantation d'une ressourcerie - recyclerie portée par une association. *"Le frein le plus fort était le foncier. Nous sommes sur la Côte d'Azur, le foncier vaut de l'or ! Nous nous sommes appuyés sur une régie de quartier, très active sur le territoire, et implantée dans un quartier en contrat de ville. Elle avait des locaux, mis à disposition par la ville, qu'elle cherchait à faire vivre. La ressourcerie ouvrira le 1er septembre 2015."*

Côté financement, la collectivité met à disposition l'espace pour l'Autre Boutique et a alloué une subvention à la recyclerie. *"Mais les budgets diminuent... C'est peut-être aussi à nous de réinventer des choses, de réussir à collaborer avec d'autres moyens."*

## Plaine commune : des projets de médiation avec les habitants

Ana Larrègle, chargée de mission, Département du développement économique, Service développement local

Sur le territoire de l'agglomération de Plaine Commune, 268000 habitants sont concernés par la pauvreté, soit 66% de la population.

Malgré la pauvreté de ses habitants, le territoire est en essor économique avec des transformations urbaines très importantes.

*"Ce qui a été intéressant à Plaine Commune, c'est que le fond de ce débat était une politique de développement économique, une politique qui date d'il y a 15 ans, qui s'est développée et qui a porté ses fruits en termes de construction urbaine. Mais ce développement exogène n'a pas eu d'impact sur le chômage et la pauvreté."*

Ana Larrègle a été nommée référente du développement économique pour le contrat de ville. *"L'impression générale du service du développement économique était de penser que la politique de la ville est marginale. Cependant, l'enveloppe du développement économique au sein de la Politique de ville Etat / Plaine Commune est supérieure à 1 milliard d'euros. Je crois vraiment qu'il y a un lien à faire entre politique de la Ville et développement économique. Ce n'a pas été simple. Mais nous avons signé le contrat de ville le 8 juillet."*

Dans la mise en place du contrat de ville, Plaine Commune a été attentive à la définition du développement endogène, à accompagner, repérer les actions des habitants, les tirer vers le haut, et à l'impact des grandes entreprises, à travers la mise en place d'une charte des territoires. *"Il est important de réfléchir à la démocratisation de l'initiative économique. Qu'en pensent les habitants ? Les bénéficiaires ? Les acteurs ? C'est aussi ce sur quoi l'Amérique latine travaille, et particulièrement le Brésil. À fabriquer des projets qui transforment les habitants en acteurs."*

Sur les 800 projets reçus sur la politique de la ville, 140 relèvent de l'ESS et 74 ont été financés.

Exemple de projet : Plaine de saveurs, un incubateur culinaire, qui propose une cuisine mutualisée de 250 mètres carrés, pour une période test de deux ans et un accompagnement technique par des personnes issues des quartiers.

*"Il ne faut pas oublier que la tendance lourde dans les quartiers, c'est l'entrepreneuriat, ce ne sont pas les SCOP, les CAE ou les structures coopératives. L'entrepreneuriat et l'auto-entrepreneuriat ont doublé sur ces territoires, mais le taux de pérennité est très faible. Il faut construire des espaces d'intermédiation, des espaces d'ESS pour expliquer, sensibiliser."*

Plaine commune accompagne et soutient d'autres projets en développement ou en création pour sortir de l'individuel pour le collectif :

- le pôle petite enfance, dans lequel des structures de l'ESS ont créé des micro crèches, une maison d'assistance maternelle, une crèche familiale associée à un centre de formation CAP qui recrute avec des obligations (1000 candidatures pour 12 places).
- Coopérance, en création, qui se demande si les centres sociaux ne peuvent pas être une sorte de "poisson pilote" dans les quartiers pour repérer des initiatives économiques,
- Velastop, une association de jeunes architectures sur le PRI du clos saint lazare, qui travaille sur le réemploi de matériaux de chantiers...

Dernier point abordé par Ana Larrègle, et non des moindres, l'immobilier. *"Nous avons essayé d'aborder cette question avec les 14 PRU de notre territoire. En se demandant s'il existait des sujets transversaux ESS/PRU. Nous avons proposé que ça soit la petite enfance, avec un plan d'implantation de structures locales petite enfance portées par les structures d'ESS avec les bailleurs sociaux."*

## Remarques et questions

- Il est important de ne pas faire une césure entre insertion et ESS. On peut avoir un objectif d'accompagnement mais pas ad vitam eternam. Il y a des départements qui insistent sur l'accompagnement vers l'emploi ; un garage associatif a un ACI et au bout de 3 ans arrive à un équilibre financier.
- Le développement économique est important pour les quartiers en politique de la ville, mais la culture et le lien social le sont tout autant. Comment l'ESS peut s'en emparer ?
- La question qui émerge aussi aujourd'hui est celle du lien entre économie "de la débrouille" et l'ESS. Des garages autogérés, des cuisines de rue... Comment faire pour éviter de gentrifier des expériences issues des quartiers et de l'économie de la débrouille, sans vraiment aller au bout de la problématique et essayer de trouver quelque chose qui correspond à des esprits innovants et à la nécessité de survie des habitants ?
- *"Au-delà des catalogues de bonnes pratiques, comment peut-on faire pour creuser les choses ? Il y a des tonnes de guides, de publications, de plaquettes... Comment construit-on une méthodologie, un argumentaire, en termes de décloisonnement, en termes de persuasion de nos collègues dans les services... pour s'appuyer mutuellement ?"*

## Les participants

NOM	Prénom	Fonction	Structure	Mail
BELMIHOUB	Amelle	Chargée de mission ESS et économie circulaire	Nantes Métropole	amelle.belmihoub@nantesmetropole.fr
BERGER	Annie			aetjberger@laposte.net
BOUIN	Véronique	Chargée de mission ESS	Communauté D'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette	v.bouin@agglo-accm.fr
BROYEZ	Catherine	conseil accompagnement du changement	Catherine Broyez	
CHARRET-GODARD	Océane	Maire-Adjointe	Mairie De Dijon	adupuis@ville-dijon.fr (assistante)
CORVIN	Elina	Adjointe	Mairie Cergy	Elina.corvin@ville-cergy.fr
COUBARD	Céline	Chargée de mission ESS	Région Ile De France	celine.coubard@iledefrance.fr
D'ARRAS	Sylvie	chargée de mission ESS	Mife Loire Sud/Saint Etienne Metropole	sylvie.darras@mifeloiresud.org
DA PONTE	Lucien	chef de service	Conseil Régional De Bourgogne	ldaponte@cr-bourgogne.fr
DE BENGY	Evelyne	Chargée de mission	Communauté Urbaine Du Grand Dijon/Ville De Dijon	edbengy@ville-dijon.fr
DUGHÉRA	Jacques	chargé de développement	Rtes	jdughera@rtes.fr
FRANZETTI	Adeline	Chargée de mission ESS, insertion, emploi	Ville De Lille	afranzetti@mairie-lille.fr
GATEL	Jean	ancien Secrétaire d'État à l'économie sociale		jean.gatel@orange.fr
GOUPIL	Catherine	DR - D.G.A.S	Commune De Fresnes	
GUILMIN	Sandra	Chargée de mission ESS	Strasbourg Eurométropole	sandra.guilmin@strasbourg.eu
HEBRARD	Cécile	Directrice de projet ESS	Département De La Gironde	c.hebrard@gironde.fr
JACULA	Brigitte	assistante	Conseil Départemental Des Hauts-De-Seine	
JOUET-TABOSA	Anne-Laure	Chargée de mission ESS-IAE	Ca Plaine Centrale	gbodet@agglo-plainecentrale94.fr
JOUILLAT	Éva	stagiaire	CGET	
LARREGLE	Ana	Chargée de mission ESS	Plaine Commune	ana.larregle@plainecommune.com.fr
LÉVEILLÉ	Frédéric	Adjoint au Maire	Argentan	fredericleveille@wanadoo.fr
LIMOGE	Marie-Pierre	Vice-présidente	Conseil Départemental Des Hauts-De-Seine	
MIGNARD	Philippe	Chargé de mission ESS	Ville De Clichy La Garenne	philippe.mignard@ville-clichy.fr
PARDON	David	Chef de service économie sociale et solidaire	Conseil Régional D'auvergne	d.pardon@cr-auvergne.fr
PICHON	Ronan	Vice-président	Brest Métropole	ronan.pichon@brest-metropole-oceane.fr
PIGNARD	Patrick	Vice président chargé de l'action sociale: insertion, économie sociale et solidaire	Conseil Départemental De La Haute Garonne	
PRADELS	Jean-Claude	Adjoint au Maire délégué à l'ESS	Merignac	Jc.pradels@merignac.com
REVEILLARD	Charles	Chargé de mission ESS	Bordeaux Métropole	creveillard@bordeaux-metropole.fr
ROUSSET	Emmanuelle	Vice présidente ESS et politique de la ville	Conseil Départemental D'ille Et Vilaine	emmanuelle.rousset@cg35.fr
SALL	Seydou	stagiaire-chargé de mission politique de la ville	Rtes	ssall@rtes.fr
TETU	Valérie	Chargée de mission ESS	Communauté D'agglomération Du Pays De Grasse	vtetu@paysdegrasse.fr
ZORA	Patrick	Chargé de Mission politique de la ville	Communauté D'agglomération Cap Excellence	cucszora@gmail.com